TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

La question des Tramways

LA COMPAGNIE EST CONDAMNÉE PAR LE TRIBUNAL DE COMMERCE A PAYER LE PRIX D'UN DÉJEUNER A DEUX ABONNÉS ET A REMBOURSER LE PRIX DE SON BILLET A UN VOYAGEUR.

Nous avons rendu compte, il y a quelques jours du procès intenté par deux abonnés, MM. Dubois et Poulain et un voyageur, M. Delebar.

On se souvient que le tramway sur lequel ils avaient pris place, subit une panne de plus d'une heure rue Royale.

Les deux abonnés s'en allèrent déjeuner dans un restaurant. Ils réclamèrent à la Compagnie 1 fr. 50 chacun, prix du repas. Le voyageur réclamait les dix centimes, prix de son billet.

Le Tribunal de Commerce, présidé par M. Vaillant a rendu son jugement lundi après-midi.

Après avoir relaté les faits et l'arrêt du car O pendant une heure, faute de courant, le Tribunal déclare d'abord, en ce qui concerne M. Delebar, simple voyageur, qu'il est évident que la Compagnie n'a pas, vis-à-vis de lui, rempli ses engagements de le transporter en temps utile: qu'en conséquence, la perception du billet de parcours doit à re remboursée.

En ce qui concerne les deux abonnés demandeurs, le Tribunal rappelle les prétentions de la Compagnie s'appuyant sur l'article 8 des conventions d'abonnement, dûment homologuées, acceptées par eux, et portant qu'ils ne pourront intenter d'action contre la Compagnie, à raison de retard dans le service.

Mais, dit le Tribunal, si les tarifs sont ainsi libellés et homologués, ils ne sont applicables que dans la limite du droit, et quand ils ne sont pas contraires à l'ordre public. Au cas contraire, la Compagnie s'exonérerait de tous ses engagements.

Or, dit le Tribunal, l'appréciation des effets de l'article 8 est une question d'espèce: le Tribunal peut donc apprécier ses effets, suivant les espèces.

Dans l'espèce qui lui est soumise, le Tribunal apprécie qu'il y a faute lourde de la part de la Compagnie; par suite de l'état défectueux d'un élément du matériel, et de la lenteur pour le personnel à trouver la cause du manque de courant.

La vérification du contrôle ne saurait exonérer la Compagnie, car cette vérification ne la dispense pas d'un examen minutieux de ses appareils.

L'interruption du courant est bien inhérente à la traction électrique, mais il faut tenir compte de sa durée.

Le Tribunal constate alors que le manque de courant a été dû à un support avarié d'un modèle particulier, d'une composition des plus délicates, placé sous un poste où il a à supporter une grande fatigue et que tous ces éléments font à la Compagnie une obligation de surveillance d'autant plus grande. Il est donc incompréhensible, ajoute le Tribunal, que la Compagnie n'ait pas songé à cette vérification.

En conséquence, le Tribunal a condamné la Compagnie : 1° Vis-à-vis de M. Delebar, au remboursement de son billet de parcours, soit dix centimes.

2° En ce qui concerne les deux abonnés, à 1 fr. 50 de dommages et intérêts, représentant pour chacun le prix de leur déjeuner.

La Compagnie est en outre condamnée aux dépens.

ÉCHOS

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

M. l'abbé Bancquart, curé de Lesquin, est transféré à Armentières.

LES « QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES »

Le douzième et dernier numéro (décembre) des Questions ecclésiastiques, clôture brillamment une première année féconde en résultats acquis et non moins riche de promesses.

Profondément attachée comme elle l'est au siège apostolique et aux doctrines romaines, cette excellente revue ne pouvait laisser se clore le jubilé du Souverain Pontife Pie X, sans lui apporter son tribut d'hommages : on trouvera ces Jubilaires votés en tête du numéro de décembre, dans une inscription en style lapidaire qui fera le régal des lettrés. Une intéressante notice sur le Cardinal Mathieu, due à la plume originale de M. CHARAUX, répond à une autre exigence d'actualité. Elle s'encadre entre deux articles de M. le professeur CHOLLET et de M. le chanoine CUSSAC, qui poursuivent leurs suggestives études, le premier sur la propriété et le commandement dans l'histoire d'Israël, le second sur le Règlement donné aux Séminaires italiens par la S. C. des Evêques et Réguliers.

Dans les livres, relevons, outre des Notes critiques diverses, une première série d'Etudes bibliques (consacrées notamment à la Méthode historique du P. Lagrange et aux Théories Strophiques du P. Condamin) de M. le professeur PANNIER : nommer l'auteur, c'est dire que ces recensions sont pleines de science et d'esprit à la fois.

La Revue des Revues est toujours faite avec le même souci d'information exacte et appropriée aux besoins des lecteurs. C'est pour un motif du même ordre qu'on lira détaillé sous la rubrique Les Faits, le très important mandement de Mgr de Moulins sur La doctrine des œuvres.

Pour finir, comme d'habitude, les Actes du Saint-Siège.

A cette époque de souhaits, nous ne pouvons mieux faire que d'offrir à la jeune et vaillante revue des Questions Ecclésiastiques celui de la voir prendre, parmi les périodiques destinés au clergé, la place prépondérante à laquelle lui donnent doublement droit et la sûreté de sa doctrine et le talent de ses rédacteurs.

NOUVELLES MILITAIRES

Sont promus :

Colonel. — M. le lieutenant-colonel Lefris.

Chef de bataillon. — M. Hurvoy, capitaine au 110e régiment d'infanterie, affecté au 30e régiment d'infanterie (cadre complémentaire).

CIRCUIT TÉLÉPHONIQUE ENTRE LILLE ET LE HAVRE

Un circuit téléphonique direct entre Lille et le Havre a été mis en service le 26 décembre.

ERREUR A REPARER

Sous ce titre imprimé en grosses lettres : LE CURÉ DE MONTCORNET, le « Réveil du Nord » raconte dans son numéro d'hier les suites d'un crime commis il y a un mois à Montcornet.

Dans cet entrefilet, pas plus d'ailleurs que dans l'histoire du crime, le vénérable curé de Montcornet n'est impliqué ni de près ni de loin, ni lui ni le neveu du sacristain.

Nous croyons qu'il y a là une simple erreur typographique et que le compositeur devait mettre en tête de l'article : LE CRIME DE MONTCORNET.

L'erreur est déplorable et nous aimons à croire que le « Réveil du Nord » voudra la réparer.

CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION

La Chambre des mises en accusation de la Cour d'appel va avoir à se prononcer sur ses deux nouvelles affaires : celle concernant le marchand de parapluies ambulant Portal, inculpé dans une affaire de mœurs, et celle de Copin, le jeune incendiaire d'Hornaing, qui a volontairement mis le feu à une meule.

PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 27 décembre

St-Martin, sl. fr. St-Michel 70, orge (bassin du Commerce).

Leith, vap. ang. Astrologer, 578, dm. (d. 2 Ouest).

Maryport, vap. ang. Galtee, 286, charbon (d. 2 Ouest).

Havre, vap. fr. Dordogne, 2366, dm. (d. 3 Est).

du 28 décembre

Llanelly, vap. ang. Coral, 170, houille.

Riga, vap. russe, Michael-Lund, 1243, dm.

SORTIES du 27 décembre

Rotterdam, vap. fr. Am.-Lhermite, 86, dm.

Newcastle, vap. russe Nathalie, 977, lège.

Amsterdam, vap. ang. Whimbrel, 800, dm.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES :	VENANT DE :
Marseille 27, st. Beck Frères	Cardiff
Bordeaux 24, st. fr. California	New-York
Rouen 26, st. fr. Listrac	Hambourg
Albany 24, st. ang. Persic	Liverpool
Anvers 24, st. ang. Imperial-Prince	Dque
Havre 26, st. all. Sambia	Saigon
suivra pour Dunkerque)	

DEPARTS :	ALLANT A :
Lisbonne 23, sl. fr. Bérthe	Gravelines
Lisbonne 23, sl. fr. Graciosa	Miquelon
Havre 26, sl. fr. Belle of Scotland	Santos

PASSAGES. — Ste-Catherine 25, 3-m. norv. victor, Iquique à Dunkerque.

Madère 27, st. Bahia, all. de Montevideo à Dunkerque.

ETRENNES PIEUSES

POUR 1909

LES SAINTS ÉVANGILES

Editions à 1.50, 6.30, 9.00, 12.00

LA VIE DES SAINTS

1° pour chaque jour de l'année

2 superbes vol. illustrés : 7.00 ; franco : 7.85

2° Illustrée par les Maîtres de l'art

1 vol. broché : 5.00 ; franco : 6.00

L'Ancien Testament

LE Nouveau Testament

La Vie de Jésus-Christ

La Vie de la Très-Sainte Vierge

avec 50 tableaux d'après les Maîtres

par l'Abbé MAZOYER

Chaque volume : 3.00 ; franco : 3.60

En vente à la Librairie de la Croix du Nord

1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

— LILLE —

MARCHÉS

BERGUES, 28 décembre 1908

Marché peu animé. Pas ou pour ainsi dire peu de transaction, faute d'offre.

Blés, tendance plutôt ferme. Cours nominal, 36 fr. aux 120 kilos nets.

Haricots, suite gelée, plus ferme dans la tendance du cours, malgré demande insignifiante.

Sur place, gros plets 35 à 36 fr., lingots 41 à 42 fr., aux 129 kilos brut, avoine 17, fr.75.

Cours graines étrangers commercialement.

Engrais :

Mais Plata disponibles et janvier 19,25, février 19, six de juillet 17, mais jaunes Tonkin 18,50 ; quatre premiers 18,25, orges Russie 17,50, orges Algérie 19, fèves anglaises 22, nitrates 19-25 printemps 1909. Sulfates 29 à 31.

Valenciennes, 26 déc.

Beurre blanc en morceau	68..	69...
Beurre roux	65..	6...
Farines 1re qualité 100 kilos	28,50	0...
Blé blanc ... 80 kilos	17..	17,50
Blé roux ... 80 kilos	16 75	17,..
Sons ... 100 kilos	14.50	.....
Seigle ... 100 kilos	18..	.....
Orges	19 50	20,25
Escourgeons, l'hectolitre	19 50	2 ,50
Avoine ... les 100 kilos	17 25	17,50
Tourteaux de lin, 1re choix	20..	20 0
Tourteaux colza à une qualité	19,75	18 0
Tourteaux colza engrais	11,50	11,75
Tourteaux riche	9,25	..
Engrais sang et viande	13 50	..,..
Sulfates d'ammoniaque	31 50	31,75
Nitrate	26,75	27,25

Taxe du pain

Lekilog de pain blanc, 1re qual. 0,52

Lekilog de pain bis ... 0,50

Marché aux bestiaux

Espèces	Amenés	Entre	21 déc. 1re qual.	2e qual.
Bœufs	71	1	0,84	0,80
Vaches	2 7	0 60	0 80	0 70
Taureaux	51	0 90	0 80	0 70
Veaux	15	1,05	1,25	1,15
Moutons	...	..	....	....

Fourrages, les 500 kilogs

	1re qual.	2e qual.
Foin	75...	....
Luzerne	70...	....
Paille de blé	7...	....
Trèfle	40...	....

Réponse à L. B. — J'ai déjà donné, plusieurs fois même, le moyen d'avoir des œufs en hiver ; mais s'il vous en faut un autre, en voici un à la portée de toutes les bourses, comme vous le désirez. Je l'ai trouvé, par hasard, dans ce petit journal qui a nom : « Le Lannoyen » ; il est intitulé : « La gymnastique et les poules ».

Je cite d'ailleurs textuellement :

« On s'est aperçu que les poules qui prennent des ébats au grand air deviennent, au bout de quelque temps, meilleures pondeuses qu'auparavant, qu'elles donnent des œufs plus gros et plus savoureux.

« Une méthode ingénieuse est celle qui est mise en pratique par beaucoup de fermiers du Canada. Ils forcent, pour ainsi dire, leurs animaux de basse-cour à faire de la gymnastique.

On suspend une grosse tête de chou au bout d'une ficelle, et à une hauteur du sol telle que les poules ne peuvent y atteindre, à moins d'exercer leurs jarrets et de se livrer à des sauts compliqués ; et, comme à chaque coup elles n'arrachent qu'une parcelle du légume tentant, elles s'adonnent à cet exercice pendant des heures entières. »

Voilà le moyen préconisé, peu coûteux, comme vous voyez, et très facile à employer, mais dont je ne vous garantis pas le succès.

Franchement, ces Canadiens m'ont l'air plus Américains encore que les autres !

CONSEIL PRATIQUE

Profitez donc de ces jours de mauvais temps, où l'on ne peut rien faire de bon dehors, pour mettre tout en ordre dans le grenier ; car il en est de ces greniers de ferme qui sont de véritables capharnaüm, où tout est entassé pêle-mêle.

L. CENSIER.

CHRONIQUE AGRICOLE

Les œuvres sociales à la campagne

A la date du 26 courant, faisant allusion sans doute à ma dernière chronique, quelqu'un (que je suppose un curé) m'écrivait :

« C'est très bien, M. L. Censier, de nous dire sur tous les tons qu'il faut fonder dans les villages des syndicats agricoles, caisses rurales, mutuelles bétail, etc...; mais ce n'est pas si facile que vous semblez le croire, et je voudrai bien vous y voir !

« Tenez, chez moi, par exemple, commune de 500 habitants, que peut-on faire avec une quarantaine de cultivateurs divisés, jaloux les uns des autres, égoïstes...

« Signé : Maurive VANDENPERRE. »

N'en déplaise à mon très aimable correspondant, il y a moyen de faire quelque chose dans une commune de 500 habitants, même divisée, etc. Mais je n'essayerai pas de le convaincre de cette vérité par de longs raisonnements. Je lui demanderai simplement la permission de parcourir avec lui une très intéressante brochure de l'Action Populaire, qui a pour titre : « L'Organisation paroissiale des Jumeaux, en Poitou », par M. l'abbé Coudrain.

Loin de moi la pensée de croire réalisable partout, dans tous nos villages du Nord, ce qui a été fait par ce brave curé poitevin !

Mais encore, est-il toujours bon, et souvent utile, de se mettre sous les yeux l'œuvre d'un homme d'initiative intelligente.

Aussi bien, si l'idéal provoque l'action, l'exemple l'entraîne. Et, qui sait... ?

Or donc, en 1900, le curé des Jumeaux, paroisse de 385 habitants (ce n'est pas même 500, comme vous voyez), dans le département des Deux-Sèvres, s'imagina de fonder, avec 19 de ses paroissiens, un syndicat agricole.

19 ! vous le pensez bien, ce n'était pas la majorité ; c'était plutôt maigre, comme on dit vulgairement.

Aussi les débuts furent-ils pénibles : les critiques d'abord allèrent leur train sur le but de cette œuvre nouvelle, dont on n'avait jamais entendu parler jusqu'ici, et dont on pouvait bien se passer ; les difficultés arrivèrent ensuite, tant et si grandes, que le paysan, soupçonneux et matois dans ce pays (comme dans beaucoup d'autres) prononçait déjà un fiasco complet.

Mais les prophètes de malheur avaient compté sans la volonté d'un homme prudent et tenace, qui savait l'œuvre nécessaire et voulait, à tout prix, la faire vivre. C'est ainsi, qu'un an après sa fondation, le syndicat s'adjoignait déjà de nouveaux membres. Le succès alla toujours croissant d'année en année, si bien qu'en 1905, non seulement tous les cultivateurs des Jumeaux s'étaient fait inscrire, mais encore les plus intelligents des villages voisins, qui n'attendaient que l'occasion propice pour donner leur adhésion.

Les services du syndicat étaient maintenant trop évidents ; tous voulaient en profiter.

Voici, brièvement exposé, l'ensemble de ces services; ce sont d'ailleurs ceux que rendent tous les syndicats agricoles que nous voyons à l'œuvre dans notre pays, tant au point de vue de l'enseignement que sous le rapport des services économiques et des œuvres de mutualité proprement dites.

L'Enseignement agricole y est donné par des conférences, organisées au cours de l'hiver principalement, et par un bulletin (journal) qui tient ses lecteurs au courant du mouvement professionnel.

Champs d'expérience. — Le syndicat des Jumeaux n'a pas de champs d'expériences proprement dits, bu plutôt, il a le meilleur de tous : les terres mêmes des sociétaires. L'un expérimente un engrais, un autre une variété de semences, et aux réunions syndicales, on se fait part mutuellement des résultats obtenus, pour le plus grand profit de tous.

Achats en commun. — Le syndicat a rendu de réels services pour l'achat des semences, des instruments agricoles et des engrais. Les associés ont pu ainsi bénéficier d'une réduction importante de prix et les analyses fréquentes ont rendu la fraude, sinon impossible (les fraudeurs sont si ingénieux !) du moins beaucoup plus difficile.

Instruments agricoles. — Certains instruments, d'un emploi moins courant ou trop coûteux pour les petites bourses, sont la propriété du syndicat et sont mis à la disposition des membres, moyennant une redevance assez minime.

Chaque année, en novembre, a lieu l'assemblée générale, avec compte-rendu des opérations de l'année courante, élections nécessaires, discussion de projets nouveaux et conférence sur quelque sujet agricole.

Le jour de la fête de saint Eloi il y a, le matin, messe solennelle pour les sociétaires défunts et, à midi banquet fraternel, auquel M. le Curé assiste à la place d'honneur, en face du président. Au dessert, tous deux y vont de leur petit discours et, le soir, quand on se quitte, le Curé est monté d'un cran dans l'estime de tous les cultivateurs.

Eh bien ! ne trouvez-vous pas, monsieur Vandenperre, qu'un syndicat ainsi organisé n'est pas seulement une œuvre économique, mais qu'il est encore, et surtout, une œuvre morale et sociale : il s'occupe de l'éducation professionnelle, il assure et entretient la paix et les bonnes relations de justice et de charité entre ses membres, il multiplie les œuvres de protection et d'assurance.

C'est une sorte de grande famille, dont tous les membres se connaissent et finissent par s'aimer, car les hommes ne sont bien souvent divisés que par des préjugés.

Est-il nécessaire, après cela, de dire l'influence dont jouit le Curé dans sa paroisse ?

On le devine...

Encore une fois, je vous le répète : une pareille organisation n'est pas de tout point, peut-être, imitable et réalisable partout ; mais êtes-vous assuré que rien, absolument rien d'analogue ne soit à tenter chez vous ?

L'expérience semble prouver le contraire.

Dès lors, pourquoi n'essaieriez-vous pas de faire chez vous, monsieur Vandenperre, ce qui n'a pas échoué là où on l'a tenté et voulu avec intelligence et énergie ?

D'ailleurs, si vous voulez là-dessus de plus amples renseignements, adressez-vous au Secrétariat de la Fédération Agricole du Nord, à Templeuve ; vous y trouverez conseil et assistance.

— H —

La Villette, le 28 décembre 1908

Espèces	Quantités amenées	Quantités vendues	Prix du kilog. net	Prix du kilog. brut	Prix du kilog. par qualité : Viande nette 1re	2e	3e	Poids vif 1re	2e	3e
Bœufs	2.[illegible]	2.410	1[illegible]	1[illegible]	1[illegible]	1[illegible]	0[illegible]	0[illegible]	0[illegible]	0[illegible]
Vaches	[illegible]	780	1[illegible]	1[illegible]	1[illegible]	1[illegible]	0[illegible]	0[illegible]	0[illegible]	0[illegible]
Taureaux	[illegible]	210	1[illegible]	1[illegible]	1[illegible]	1[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Veaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moutons	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porcs	[illegible]	[illegible]	1[illegible]	1[illegible]	1[illegible]	1[illegible]	0[illegible]	0[illegible]	0[illegible]	0[illegible]

Peaux de moutons rases : 1,50-[illegible]

— demi-laine : 2-4

PHYSIONOMIE DES VENTES

Bœufs. — Vente bonne et hausse de 15 à 20 fr. par tête. On cote : limousin 0,85-0,88, bourbonnais 0,82-0,86, manceaux 0,78-0,82, cholets 0,75-0,82 le demi-kilo net.

Veaux. — Vente bonne et hausse de 0,05 par demi-kilo. On cote : choix de Brie, de Beauce, du Gâtinais 1,15-1,20, champenois 1,05-1,15, manceaux 1-1,10, gournayeux 1-1,10, cosnards 0,95-1 le demi-kilo net.

Moutons. — Vente bonne et hausse de 0.02 à 0.03 par demi-kilo. On cote : petits moutons 1,15-1,20, métis 1,05-1,10, auvergnats 1,05-1,10, du Midi 1,05-1,15 le demi-kilo net.

Porcs. — Vente moyenne prix bien tenus. On cote : bons porcs maigres 0,51-0,53, gras 0,48-0,50 le demi-kilo vif.

LES EFFETS DU FROID

C'est au ralentissement des fonctions de la peau qu'il faut attribuer le plupart des affections qui sévissent à cette époque de l'année. En effet, pendant la saison chaude, la sueur, liquide d'excrétion, de dépuration du sang, élimine hors du corps des résidus : chlorure de sodium, des acides gras, de l'urée et autres produits dont l'élimination est nécessaire. Or le froid, en diminuant la sueur rend cette élimination impartaite. De là le reflux des déchets vers les organes internes et partant les malaises, la gêne dans les muscles et les articulations, la migraine, les névralgies, les irritations et les échauffements de l'intestin, des reins et de la vessie. Que faut-il faire pour rétablir l'équilibre fonctionnel ? Augmenter l'activité secrétaire des voies intestinales par quelques bons laxatifs, afin de favoriser, par l'expulsion rapide des résidus de la digestion, l'élimination des matériaux usés, dont le dépôt dans les tissus de nos organes est la source de tant de troubles et de maladies.

Et à propos de laxatifs, nous rappelons à nos lecteurs les propriétés étonnantes des Dragées de Santé employées aujourd'hui dans presque toutes les familles.

Nous ne connaissons rien d'aussi facile à prendre et surtout d'aussi efficace contre la constipation et toutes les affections qui en découlent. Ces dragées conviennent à tous les tempéraments. Elles sont à base végétale et ne donnent jamais de coliques. La boîte de 100 dragées, 1 fr. 60.

Par les

TEMPS FROIDS & HUMIDES

ne consommez d'autre apéritif que le

Banyuls-Trilles

soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina et vous en ressentirez les effets toniques et bienfaisants.

C'EST L'APÉRITIF D'HIVER

par excellence

recommandé par le corps médical aux Hommes, Dames et Enfants.

Refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette

BANYULS-TRILLES

Hygiène, Salubrité, Propreté

VIDANGES LILLOISES

27, rue Léon-Gambetta, 27

SEULE MAISON A LILLE

possédant un matériel complet capable d'assurer, toujours rapidement, un service irréprochable selon les règles de l'hygiène et de la salubrité.

Pour cadeaux en maroquineries, sacs, porte-cigares, porte-feuilles, porte-monnaie, trousses, etc., adressez-vous directement au fabricant SOYEZ PÈRE, Lille. — Couvertures de voyage.

BOURSE DE LILLE

DU 27 DECEMBRE

	Cours du jour	Cours précédent
CHARBONNAGES		
Albi (2 janvier 1908)	— —	191 —
Auiche (31 décembre 1907)	1600 —	1580 —
Anzin (1er juillet 1907)	7200 —	7150 —
Blanzy (1er décembre 1907)	— —	— —
Bruay entière	958 —	941 —
Bruay 20e (15 fév. 1908)	97 —	96 —
Bully-Grenay (15 nov. 1907)	4690 —	— —
— 1/50e (15 nov. 1907)	94 50	94 50
Campagnac (1er juillet 1905)	— —	270 —
Carvin 5e (1er mars 1908)	420 —	416 —
Carvin entière (3 mars)	2125 —	— —
La Clarence (Origine)	256 —	250 —
Courrières (31 mars 1908)	2860 —	2840 —
Crespin titres verts (origine)	90 —	90 —
Douchy (31 décembre 1907)	1020 —	1004 —
Dourges 100e (1er mai 1908)	316 50	315 —
Drocourt 1800 (3 oct. 1907)	— —	— —
Drocourt 10 (1er oct. 1907)	500 —	500 —
Drocourt 3500	— —	— —
Drocourt le 10e	500 —	500 —
Escarpelle (11 décemb. 1907)	995 —	995 —
Ferfay (2 janv. 1908)	835 —	840 —
Ferques (Origine)	— —	— —
Flines-Raches (coup. att.)	69 —	70 —
Lens entier p. (31 mars 08)	864 —	860 —
Lens 10e (31 mars 1908)	87 —	86 —
Liévin (1er mai 1908)	4320 —	4320 —
Liévin 30e (1er mai 1908)	142 —	142 —
Lignyd-Aire (15 juin 1907)	641 —	638 —
Marles 30 % (1 5juin 1907)	2340 —	2326 —
Marles 70 % (2 janvier 1908)	3075 —	3074 —
Marles 30e (2 janvier 1908)	155 —	154 50
Meurchin ent. 28 fév. 1908)	— —	— —
Meurchin 5e (28 fév. 1908)	2698 —	2670 —
Nord d'Alais (Origine)	245 —	245 —
Ostricourt (10 janvier 1908)	— —	2216 —
Thivencelles (1er juill. 1907)	900 —	— —
Vicoigne act. (15 nov. 1907)	1425 —	1405 —
Vicoigne 10e	142 75	142 —
BANQUES (Actions)		
Crédit du Nord	655 —	650 —
Verley-Decroix	— —	1300 —
Devilder et Cie	— —	1112 —
VALEURS DIVERSES		
Gaz de Wazemmes	— —	643 —
Rousseau	— —	400 —
S.Sauv-Arras (15 janv. 08)	— —	215 —
Biache-S-Vaast (1er déc. 07)	— —	3815 —
Denain-Anzin (15 sept. 1907)	— —	1990 —
Forges S-Amand (30 juin [illegible])	— —	890 —
Senelle	440 —	449 50
Margarine Béthune	— —	188 —

Coupons honorés

31 décembre. — Escarpelle, brut, 42,»»; nom., 40,»; port. 37,80. — Courrières, brut. 17,50; nom., 16,80; port. 15,43. — Douchy, brut. 20,»»; nom., 19,20; port., 18,207.

1 janvier. — Albi (action), brut, 5,»»: nom., 4,80; port., 4,58. — Albi (fondateur), net 2,95. — Ferfay brut, 7,»»; nom., 6,72; port., 6,15. — Marles 70 %, brut, 38,50; nom., 36,77; port., 35,20. — Le 30e, brut, 1,915; port., 1,75. — Verley Decroix et Cie, brut, 15,»»; net, 14,40. — Rousseau et Cie, brut, 8,25; nom., 6,»»; port. 5,21.

Coupons détachés

15 décembre. — Tramways électriques de Lille, net, 10 fr.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

au capital de 150 millions entièrement versé

Les Agences à :

ROUBAIX, 30, Grande-Rue ;

TOURCOING, 19, rue Carnot ;

paient dès à présent les COUPONS à l'échéance de janvier 1909

ORDRES DE BOURSE (comptant ou terme)

Versements, Echanges, Transferts

Renouvellement de Feuilles de Coupons, etc.

Souscriptions, LOCATION de COFFRES-FORTS

GARDE DE TITRES

Dépôt de Colis

Petite Bourse du 28 au comptant

Valeurs	Cours	Clôt.	Valeurs	Cours	Clôt.
3%	[illegible]	[illegible]	Valeurs de Paris	[illegible]	[illegible]
Indo-Ch. 3%	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Indo-Ch. 5%	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chine 6%	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Russe 4%	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Russe 5%	[illegible]	[illegible]	Crédit Foncier	[illegible]	[illegible]
Banque de F.	[illegible]	[illegible]	Crédit Foncier	[illegible]	[illegible]
Crédit Foncier	[illegible]	[illegible]	Crédit Foncier	[illegible]	[illegible]
Cr. Lyonnais	[illegible]	[illegible]	Crédit Foncier	[illegible]	[illegible]
Banque de Paris	[illegible]	[illegible]	Crédit Foncier	[illegible]	[illegible]
Société Générale	[illegible]	[illegible]	Crédit Foncier	[illegible]	[illegible]
Est	[illegible]	[illegible]	Crédit Foncier	[illegible]	[illegible]
Midi	[illegible]	[illegible]	Crédit Foncier	[illegible]	[illegible]
Nord	[illegible]	[illegible]	Crédit Foncier	[illegible]	[illegible]
Orléans	[illegible]	[illegible]	Obligations :		
Ouest	[illegible]	[illegible]	Nord 3%	[illegible]	[illegible]
P. L. M.	[illegible]	[illegible]	Est 3%	[illegible]	[illegible]
Villes de Paris	[illegible]	[illegible]	Ouest 3%	[illegible]	[illegible]
4%	[illegible]	[illegible]	Ouest 3%	[illegible]	[illegible]
3%	[illegible]	[illegible]	P.L.M. 3%	[illegible]	[illegible]
2%	[illegible]	[illegible]	P.L.M. 3%	[illegible]	[illegible]

BOURSE DE LONDRES

28 décembre	Cours précédent	Ouverture
Consolidés	89 15/16	89 15/16
Extérieure	95 1/2	95 1/2
Turc (série D)	[illegible]	[illegible]
Banque ottomane	18 1/4	18 1/4
Rio-Tinto	74 3/4	74 3/4
Consolidés Goldfield	[illegible]	[illegible]
East Rand	[illegible]	[illegible]
Rand Mines	[illegible]	[illegible]
Chartered	[illegible]	[illegible]
Robinson Gold	10 /.	10 /.

Le gérant : Ch. VERIN.

Imp. Croix du Nord, 15, rue d'Angleterre, Lille

Le prix du beurre, des œufs, des pommes de terre

POUR NOS MÉNAGÈRES

MARCHÉS	BEURRE le kilo		ŒUFS le mille		POMMES DE TERRE les 100 kilos	
Paris, 23 décembre (pour comparaison)	Normandie	2,90 3,90	Normandie Picardie extra	100 105	Midi	60,»» 80,»»
	Bretagne	2,50 3,4	choix	130 154	Hollande	13,»» 15,»»
	Nord et Est	2,60 3,30	ordre	100 120	Rondes	10,»» 12,»»
	Touraine	2,90 3,5			Rouge a.	10,»» 12,»»
Lille, 23 décembre	3,20 à 3,40 le kilo		16,»» à 20,»» le cent		7,50 à 9,»» les 100 k.	
Aire, 22 décembre	2,70 à 3,10 le kilo		3,50 à 4,»» le quart		6,»» à 9,»» —	
Armentières, 21 décem	3,20 à »,»» le kilo		15,00 à »,»» le cent		10,»» à »,»» le 100 k.	
Avesnes, 24 décemb.	1,60 à 1,70 —		3,50 à 3,75 le quart		»,»» à »,»» —	
Bailleul, 22 décemb.	1,60 à »,»» —		17,50 à »,»» le cent		7,50 à »,»» —	
Bergues, 21 décembre	2,97 à 3,65 le kilo		4,10 à »,»» le quart		6,50 à »,»» les 100 k	
Bourbourg, 15 decemb	3,00 à 3,50 —		4,»» à 4,50 —		7,»» à 10,»» —	
Courtrai, 21 décembre	3,10 à 3,20 le kilo		3,00 à 3,70 —		5,50 à 6,»» —	
Cassel, 24 décemb.	1,30 à 1,50 le livre		3,50 à 3,75 le quart		»,»» à »,»» —	
Cambrai, 26 déc.	1,45 à 1,70 la livre		3,90 à 5,»» le quart		6,»» à 10,»» les 100 k.	
Cysoing, 22 décembre	1,50 à »,»» la livre		4,»» à »,»» le quart.		7,»» à »,»» —	
Douai, 26 décemb.	1,50 à 1,70 —		4,60 à 5,15 le quart		0,10 à 0,15 le kilo.	
Estaires, 10 décembre	1,40 à 1,60 —		3,50 à 4,»» —		6,»» à 10,50 les 100	
Etrœungt, 24 déc.	1,40 à 1,45 la livre		3,»» à 3,50 le quart		»,»» à »,»» —	
Fourmies 18 déc.	1,50 à 1,60 —		4,80 à »,»» —		»,»» à »,»» —	
Haubourdin, 26 déc.	3,30 à »,»» le kilo		2,25 à »,»» le 1/2 q.		»,»» à »,»» —	
Hazebrouck, 21 déc.	1,40 à 1,50 le 1/2-k.		3,50 à 3,75 le quart		»,»» à »,»» —	
Hirson, 7 decemb.	1,30 à 1,50 —		4,70 à »,»» —		»,»» à »,»» —	
La Bassée, 8 décemb.	1,70 à 1,90 —		4,90 »,»» le quart.		10,50 à »,»» —	
Landrecies, 19 déc.	1,50 à 1,60 la livre		3,»» à 3,25 le quart		»,»» à »,»» —	
Lannoy, 19 décemb.	1,60 à 1,70 —		3,50 à 3,60 —		»,»» à »,»» —	
Le Cateau, 5 déc.	1,80 à 1,90 —		5,20 à 5,85 —		—	
Merville, 9 décemb.	1,70 à »,»» —		5,»» à »,»» —		3,75 à 8,»» —	
Orchies, 22 décembre	1,50 à 1,60 —		3,»» à 3,30 —		»,»» à »,»» —	
Seclin, 14 décembre	1,50 à 1,60 —		3,90 à »,»» —		0,10 à »,»» le kilo.	
Solesmes, 26 déc.	1,70 à »,»» —		3,90 à »,»» —		8,»» à 10,»» les 100 k.	
Somain, 24 décemb.	1,70 à 1,80 —		1,95 à 2,10 le 1/2 q.		»,»» à »,»» —	
Valenciennes, 26 déc.	1,60 à 1,70 la livre		4,35 à »,»» le quart		»,»» à »,»» —	
Wasquehal, 18 décem	1,80 à »,»» —		2,40 à »,»» —		»,»» à »,»» —	

FEUILLETON — N° 11

Kerdélec doit... Kerdélec veut!

par M. AIGUEPERSE

En effet, Conan pleurait... Depuis son intervention au sujet de la famille de son père, il n'avait pas prononcé une syllabe, pas fait un mouvement. Mais ses yeux, fixés, tour à tour sur le Recteur, sur le colonel, sur sa mère surtout, brillaient d'une ardeur étrange ; et son petit visage maladif rougissait et pâlissait sous l'émotion intense qui l'envahissait tout entier.

Sa mère disait le connaître, et ne le connaissait pas. Lui, la connaissait, certes ! grâce à cet esprit d'observation que possèdent les natures concentrées originellement, ou qui, pour une raison quelconque, ont dû se replier sur elles-mêmes.

Quand Yvonne Kerdélec appelait son fils « enfant de misère », il le croyait vraiment, tant on le lui avait répété depuis son jeune âge. Mais, quand elle lui reprochait son silence, sa froideur, il savait. Le pauvre petit, qu'autrefois, les larmes, surtout les brusqueries incessantes de sa mère avaient arrêté si souvent son gazouillement enfantin et ses caresses, que, devenu craintif, il lui avait « caché »